

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 86 (1989)
Heft: 8

Vorwort: Éditorial

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

Cher Mouch'ti...

Avec le mois d'août va se terminer la récolte du miel. Selon les rapports du contrôle des pesées de notre ami C. Boo, publiés dans les N°s 7 et 8 et portant sur les récoltes des mois de mai et juin, 1989 aura été une très bonne année, et je suis content pour vous tous.

Cependant, à la lecture de son rapport, je dois constater que malgré les reines carnioliennes sélectionnées, un tiers des apiculteurs ont eu le courage d'annoncer des essaims... Il est certain qu'il y en a eu davantage, car au fait il s'agit de faire le contrôle des pesées et non pas le contrôle des essaimages et c'est dommage !

Pour le mois de septembre, nous aurons tous beaucoup de travail, avec la préparation à l'hivernage, et surtout le contrôle ou le traitement de la varroase dans nos ruches.

Je pense que malgré ce surcroît de travail, il serait bon cet hiver de se remémorer les différentes techniques, mises au point par d'éminents collègues, pour prévenir ce fléau naturel qu'est l'essaimage. Je pense entre autres à l'utilisation des plateaux du type SNELGROVE, BARSAC, au plan Demarée, à la translation du couvain, etc. et sans doute d'autres méthodes ont-elles fait leurs preuves, en fonction de la période et de la miellée. Il y a là, pour nos conseillers apicoles, de la matière pour quelques articles très intéressants, non seulement pour le débutant, mais pour nous tous.

En ce qui concerne la «polémique» entre les partisans de la lutte écologique contre le varroa et ceux qui sont partisans de l'utilisation de l'Apistan, je ne veux pas prendre position, car à mon avis les deux techniques peuvent se défendre. Je ferai cependant une remarque aux partisans abus de la lutte écologique :

Si par maladresse je me coupe à un doigt, je vais commencer par me soigner avec ce que l'on appelle la médecine douce (voir à ce sujet le livre de M^{me} Rika Zaraï (publicité gratuite). Si par malheur la plaie s'infecte, devient purulente, dois-je continuer à utiliser la méthode douce ou dois-je aller voir un médecin, qui lui me prescrira un bon antibiotique ?... Et le problème sera réglé.

Je pense donc que, pour la lutte contre le varroa, il n'y a pas de règles absolues à imposer. Les apiculteurs sont suffisamment adultes pour savoir quel est leur intérêt. Avant tout, nous devons être parfaitement informés quant à l'utilisation des produits, et des risques qu'il y a à utiliser ceux-ci.

Aucun produit ne pourra jamais être mis sur le marché avec une garantie absolue. Les tests et les essais durerait beaucoup trop d'années. De temps en temps il y a des risques à prendre, que chacun de nous assume tous les jours, par exemple en prenant sa voiture, alors qu'il y a tous les jours des morts sur les routes.

Pour ce qui est de la future émission de M^{me} Catherine Wahli au sujet du miel, qui paralyse déjà bon nombre d'apiculteurs suisses romands, il serait intéressant que cette émission ne porte pas uniquement sur les miels suisses, mais également sur les miels importés. En effet, comment se fait-il que certains pays exportent leur production totale, comme par exemple la Hongrie, qui de 1982 à 1986 a vendu plus de miel qu'elle n'en a produit ? Ces pays réservent-ils les miels étrangers pour leur propre consommation ? Un spécialiste, apiculteur suisse romand, a-t-il accepté de défendre notre miel... face à M^{me} Wahli ?

Emile Crausaz

FAITES COMME CHEZ RITHNER...

**prélevez le miel en 2 temps –
3 mouvements :**

LA PLANCHE CHASSE-ABEILLES

facilite l'enlèvement des hausses, supprime les risques de pillage, évite le brossage des abeilles ainsi que leurs piqûres !



Au milieu du jour, lorsqu'il y a le moins d'abeilles dans la ruche, enfumez légèrement le dessus de la hausse, puis soulevez la partie arrière de celle-ci, afin de pouvoir glisser la planche sur le corps de ruche. Le lendemain, la hausse est débarrassée de ses abeilles.

Cet appareil ne devrait manquer dans aucune exploitation apicole.

Planche à 2 sorties pour DB 12 c / DB 10 c / DT 11 c	Fr. 37.—
Planche à 8 sorties (appareil rond) – idem	Fr. 37.—
Appareil seul à 2 sorties , rectangulaire, métallique	Fr. 8.50
Appareil seul à 8 sorties , en plastique, rond	Fr. 6.50

RITHNER & CIE – CHILI 29 – 1870 MONTHEY (VS) – TÉL. (025) 71 21 54